

Sujet : [INTERNET] dossier PRIMELOG à Pecquencourt

De : Jean Pierre TRYLA <veronique.tryla@orange.fr>

Date : 10/04/2024 08:59

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Bonjour,

Voici les éléments factuels pour exprimer MON AVIS DEFAVORABLE à ce projet PRIMELOG sur la zone Barrois de Pecquencourt...et qui touche 33 109 habitants dans le périmètre d'avis d'enquête publique citée du 11 mars au vendredi 12 avril 2024.

Je m'étonne que seul un cahier de doléances ait été ouvert au sein de la commune de Pecquencourt alors que l'avis d'enquête portait sur 8 communes.

TRYLA Jean Pierre Montigny en Ostrevent

Au global de ce projet PRIMELOG,
j'é mets un avis personnel TRES DÉFAVORABLE.

Je justifie mes points de vue sur 3 points :

SECURITE / ENVIRONNEMENT/ ENJEU ECONOMIQUE.

En préalable à mes doléances, je m'étonne que l'avis d'enquête publique du dossier PRIMELOG ne concerne pas la commune de RIEULAY.

Pourquoi les habitants de Rieulay ne font pas partie de l'enquête publique ?

Si c'est un oubli, c'est un vice de procédure dans ce dossier.

Ce projet concerne 33 109 habitants !!! dans la zone soumise à enquête publique.

Ce projet concerne 90 607 habitants si on inclut les communes de Rieulay, Somain, Lewarde, Auberchicourt, Aniche, Fenain, Sin le Noble et Dechy citées dans l'approche environnementale dans les appréciations de la MRAE en tant que commune accueillant des zones humides (cf dossier de gestion de l'eau)

SECURITÉ : mon avis est défavorable à ce projet.

1-la position de l'entrepôt PRIMELOG est en CUL de SAC de la zone Barrois attribuée : l'accessibilité en cas d'incendie est divisée par 2, c'est un risque majeur.

2- En cas d'incident grave, quel est le plan de prévention adressé aux populations ?
Quelles alertes ? Quelles formations des populations ?

3-Les rapports évoquent une « dispersion » : une étude précise des vents a-t-elle été faite ?

4-Quel centre de secours interviendrait ? Quelles compétences en hommes et matériels sont concernées et répertoriées ? D'où viendraient les secours ?

5-En cas d'adaptation des moyens de secours, qui paie ? Quel est l'impact indirect du budget consacré par l'intercommunalité pour répondre au plan de secours ?

Je pense que la caserne de Pecquencourt ne serait certainement pas suffisante pour intervenir.

1/5

6-PRIMELOG stockera des solides inflammables à hauteur de 30 tonnes.

L'hydroxyde de sodium (c'est-à-dire soude caustique notamment) = 500 tonnes

Alcool de bouche d'origine agricole = 800 tonnes.

Quelles sont les provenances et destinations ? Pour quelle industrie ?

Avez-vous expliqué aux populations concernées et environnantes l'impact de l'hydroxyde de sodium ?.. Je n'en suis pas du tout sûr.

7-PRIMELOG et « GAYANT 2 »... Quelle logique ?

Dans la réponse du conseil environnemental de PRIMELOG faite en janvier 2024 à la MRAE, PRIMELOG renvoie à l'étude d'impact le projet « Gayant 2 » dans ses propres responsabilités « d'effets cumulés »... la cohabitation entre voisins commence déjà bien. (« Gayant 2 » sévéso seuil bas ? Concrètement c'est quoi quand on a un voisin comme PRIMELOG ?)

Où est la logique de coordination de ces 2 projets ? Qui a la responsabilité d'assurer la prise de hauteur nécessaire à la co-habitation de ces 2 projets ? Qui est responsable des 100 000 m² de danger ?

8-PRIMELOG : qui sont les industriels locataires de ce projet ?

La transparence oblige d'expliquer aux populations la responsabilité et les savoir-faire techniques des industriels concernés.

2/5

ENVIRONNEMENT : mon avis est défavorable à ce projet

1-quelle est la réelle vocation de cette zone BARROIS avec ce projet PRIMELOG.

Quelle est la cohérence entre un siège social d'entreprise, un bâtiment relais entreprises, un contrôle technique auto, un marchand de vélo, une station de lavage auto, une salle de réception d'événements familiaux...voir peut-être à terme une surface alimentaire (si la CDEC nationale change d'avis).

Je ne comprends pas !!!!

2-Stockage ...parlons en !

- 96 000 palettes soit 4363 camions pour remplir 100% de cet entrepôt.
- Dans l'exploitation, 80 camions / jour évoqués > un NON SENS ! et sur quelle amplitude de fonctionnement horaire et journalier ?????
- 626 210 m3 d'occupation > quel impact sur les sols ? Les forages réalisés sont superficiels.
- Est-ce que les plans de coupe de la fosse BARROIS ont été analysés et demandés aux HBNPC pour bien localiser les anciens points des 2 tours d'extraction et de ventilation n°1 et n°2 ?
- Je rappelle que les étages d'accrochage commençaient à 200 m pour atteindre près de 500 m sous terre : quelle est la stabilisation d'un bâtiment de 626 210 m3 sur un « gruyère » ?

3-Circulation ...parlons en !!!

- Sur la circulation à venir dans cette zone, la rue du Bois et la rue de la Prairie Fleurie tiendront-elles le choc des passages camions ?
- Les ronds-points de Montigny-Lallaing sont-ils adaptés ?
- L'accessibilité à la rocade via le pont de Lallaing-Montigny engendrera forcément des montées de poids lourds ...très lentes : je ne pense pas que le pont soit adapté à ce trafic potentiel...supplémentaire.
- Le temps d'insertion des camions sur la bretelle d'accès de l'A21 en direction de Douai sera dangereux : je l'emprunte chaque jour et je le constate déjà aujourd'hui.

4-IMPACT CARBONE : tout le contraire des stratégies actuelles.

A l'heure où il y a l'ambition de réduire l'impact CARBONE...à BARROIS, on le décuple !!!
Je fais référence à tous les transports potentiellement concernés par les ruptures de charge vers DELTA 3 Dourges > un NON SENS !!!

3/5

5-Hauteur moyenne du bâtiment 13.07m...mais quel est donc le point le plus haut du bâtiment ? Les photos prises sur le terri de Germinie sont trompeuses et n'apportent rien à la transparence de ce projet.

Photos AVANT et APRES...expliquez moi la différence sur le rapport du Conseil Environnement de PRIMELOG.

6-Pour les promeneurs de la rue du Bois et de la rue de la Prairie Fleurie qui ont le plaisir de faire du vélo , courir, marcher ou de balader leurs chiens > DANGER.

7- Enfin, combien de panneaux grillagés rigides entourant les bâtiments créés ont été remplacés par les assurances depuis la création de la rue du Bois et de la rue de la Prairie Fleurie ?

La circulation de cet axe est malheureusement déjà ULTRA rapide...les conducteurs déjà

impatiens d'aujourd'hui doublent allègrement et dépassent largement les 70 km/h autorisés...ils seront encore plus impatients demain derrière un 38 Tonnes.

ENJEU ECONOMIQUE : le nerf de la « guerre »... mais à quel prix ? mon avis est défavorable à ce projet.

1-Comment peut on mettre en balance la création de 300 emplois contre la SANTE et la SECURITE de 33 109 habitants dans un rayon de 10 km ?

2-Quel est l'impact financier immobilier pour les habitants des rues voisines du projet PRIMELOG ?

Avez-vous interviewé les habitants de la rue Jean Jaurès...faites le !

Ils sont inquiets...très inquiets. La décote immobilière, elle, sera réelle.

3-300 emplois à la clé ...mais combien réellement d'habitants de la CCCO ?...êtes-vous sûr des 300 emplois...moi, je doute.

4-La valeur économique : la CCCO a besoin bien sûr d'un nouveau souffle économique pour cette zone BARROIS qui ...végète. Je ne suis pas contre le développement économique. DOUAI AGGLO ne veut pas de ce type d'entreprise comme PRIMELOG... alors la CCCO et l'Etat acceptent à nouveau de défigurer la zone BARROIS...50 ans après la fosse BARROIS...c'est mon point de vue.

5-J'ai bien conscience de l'apport économique : TAXES ? NOUVEAUX HABITANTS ? IMPOTS FONCIERS ? ...CHIFFREZ le alors et COMMUNIQUEZ le .

...sans oublier de mettre en face :

- Les coûts de renforcement du Plan de Prévention
- Les coûts de renforcement routiers
- Les décotes de l'immobilier environnant.
- ...etc et j'en passe d'autres.

4/5

CONCLUSION

1-Pour en terminer, j'estime que les 33 109 habitants (sauf Rieulay) concernés par ce projet, voir les 90 607 habitants dans une zone de 0 à 13 km, n'ont pas été assez informés, sensibilisés dans le plus grande TRANSPARENCE et la plus facile COMPREHENSION (2 classeurs imbuvables à lire en mairie de Pecquencourt et une page Voix du Nord bien placée le lundi de Pâques 1er avril 2024 !...et que peu de personnes ont lu)

2-Faites un référendum par commune sur ce projet PRIMELOG. D'ailleurs, n'est ce pas un engagement pris par un maire de la CCCO lors des vœux de 2024 de demander l'avis de

ces concitoyens avant de les embarquer sur les GROS projets de sa commune ?

JE SUIS CONTRE L'IMPLANTATION DE CE PROJET PRIMELOG à titre personnel.

PS : clin d'œil : j'ai laissé à la MRAE tous ses coups d'œil avisés et avertis sur l'écosystème animalier et floral qui sera bousculé, ils sont certainement plus pointus que moi pour en jauger les impacts.

Je retiens juste une chose : la Bondrée Apivore (rarement inventoriée lors du relevé MRAE) est le prédateurdu frelon asiatique !!!...ça peut avoir son utilité par les temps de changement climatique qui courent.

5/5

Cet avis a été consigné en date du lundi 9 avril 2024 également sur le cahier de doléances de la mairie de Pecquencourt et porte le numéro 24 sur ce cahier.

Cordialement.

TRYLA Jean Pierre Montigny en Ostrevent.